

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandra Verville

<https://www.cadre21.org/membres/479c9260a5353f6491cf4b6c>

Date d'obtention : 2020-11-27 03:15:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut d'abord rassurer l'auteur du signalement. Ensuite, il faut poser les questions à l'aide de la grille de consignation afin d'évaluer l'incident; 4 éléments importants doivent être déterminés: l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Aussi, il faut évidemment recueillir l'information; si d'autres jeunes sont impliqués dans la situation, il faut les rencontrer de façon individuelle. À cette étape, s'il est possible d'évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant, il faut rapidement contacter le service de police. S'il s'agit plutôt d'un acte impulsif, il faut rencontrer l'instigateur pour recueillir sa version des faits. Dans tous les cas, il faut en aviser le service de police. En tout temps, il faut s'assurer de conserver la confidentialité.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La méthode Sexto est très structurée et dans tous les cas, elle nous permet d'évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou plutôt d'un acte impulsif. Aussi, dans tous les cas, nous arrivons à déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou d'un acte impulsif sans même avoir eu besoin de voir les photos. Le guide nous permet de poser les bonnes questions. La méthode Sexto est utilisée lorsqu'il y a un impact dans la vie scolaire et qu'un élève signale l'événement.

Il est important d'agir rapidement et de prendre le temps de rencontrer les jeunes concernés afin de faire un réel portrait de la situation.

Aussi, dans les situations présentées, on nous exposait les situations où l'instigateur ou la personne qui signalait collaborait ou non. C'était pertinent de voir la marche à suivre dans le cas d'un refus de collaboration. Il est important de ne pas cesser la démarche, mais bien de contacter le service de police afin qu'il vienne poursuivre l'intervention et prendre le relais.

De plus, le fait de ne pas poursuivre la méthode Sexto lorsqu'il y a un nouvel élément dans la situation et que le service de police était déjà intervenu était très clair. Je le garde en tête afin de ne pas produire cette erreur.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape qui est de valider l'information est une des plus délicates. En effet, dans une situation où un grand nombre d'élèves pourraient être concernés dans la diffusion d'une photo, le nombre de rencontres pourraient être difficile à gérer. Aussi, la confidentialité et la discrétion dans ce genre d'événements pourraient être difficiles à maintenir. Nous savons tous que les informations se propagent rapidement même si les élèves ont la consigne de ne pas diffuser l'information.

Sinon, dans le cas où il s'agit d'un acte malveillant, je crois que de rassurer la victime est une étape importante, mais délicate. Les victimes ressentent souvent de la honte à propos du geste qu'ils ont posé et trouver les bons mots pour les apaiser et les rassurer n'est pas chose facile.